

Communiqué

(Prière de publier ou de diffuser)

Une délégation des Comités de Défense de l'Hôpital de Concarneau, des Usagers de l'Hôpital de Douarnenez et de Défense des Urgences et du SMUR de l'Hôpital de Pont l'Abbé a été reçue hier par le Directeur de la Délégation territoriale du Finistère de l'Agence Régionale de Santé.

Les représentants des comités ont pris acte de la réponse du directeur, selon laquelle les services d'urgences des hôpitaux concernés seront maintenus dans la situation actuelle. Cela signifie donc que la lutte pour la réouverture des urgences de nuit à l'Hôpital de Concarneau reste d'actualité. Pour ce qui est des lignes de SMUR, il a été répondu aux comités qu'une solution pérenne était recherchée pour consolider le dispositif actuel, afin d'éviter le "bricolage" de l'été dernier. Les trois comités entendent rester vigilants quant au bon fonctionnement des services d'urgence, souvent le seul moyen pour les personnes les plus démunies d'accéder aux soins. A cet égard, la mise en place de maisons de santé, comme celle de Pont l'Abbé, avec passage du secteur public au secteur privé, ne leur paraît pas être forcément la meilleure solution.

Les comités restent inquiets du devenir de l'activité chirurgicale à Douarnenez et à Pont l'Abbé. Certes le projet d'Union Hospitalière de Cornouaille, associant cinq établissements de santé, est encore en cours d'élaboration et aucune décision n'est encore prise. Cependant les comités demandent le maintien de plateaux chirurgicaux à Douarnenez et à Pont l'Abbé et continueront à agir dans ce sens. Ils ne peuvent accepter que la mutualisation des moyens, souhaitable dans son principe, se traduise en fait par une centralisation sur Quimper, au détriment de la nécessaire gradation des soins. Les comités se prononcent résolument en faveur du secteur public hospitalier, mis à mal par la loi Bachelot, qui place sur le même plan hôpitaux publics et cliniques privées. Ils demandent le maintien des services hospitaliers de proximité. Ils ne peuvent accepter la politique de santé actuelle, fondée sur la recherche de rentabilité et d'économies. Ils estiment que la politique de santé doit être fondée sur les besoins de la population et le bien-être des patients, mis à mal par la concentration des moyens sur le seul "site de référence" constitué par le CHIC de Quimper. Cela se traduira par l'éloignement des soins pour une partie non négligeable de la population, avec des déplacements plus longs et plus nombreux, pouvant être traumatisants pour certains patients (notamment les personnes âgées). La concentration se fera au détriment de conditions d'hospitalisation plus humaines dans les hôpitaux de proximité. Il n'est pas assuré non plus que cela se traduise véritablement par les économies escomptées.

Pour les trois Comités de Concarneau, Douarnenez et Pont l'Abbé,
Yves Jardin, secrétaire du Comité de Douarnenez.
(02.98.92.30.63)